



MAIRIE DE LA PIERRE

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2022

La relève des compteurs d'eau débutera dès lundi 14 novembre 2022.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Afin de réduire la durée de la collecte, et conformément au règlement de l'eau en vigueur, tout compteur non relevé fera l'objet d'une facturation forfaitaire.

Nous vous remercions de bien vouloir libérer l'accès à votre compteur afin de faciliter le travail de notre agent releveur.

En vous remerciant par avance pour votre coopération.

Le 9 novembre 2022

Le Maire,
Jean-Yves GAYET

